



DESCRIPTION D'AFFECTATION DE JEUNE VOLONTAIRE DES NATIONS UNIES

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

- 1. Type d'affectation VNU :** Jeune Volontaire des Nations Unies international
- 2. Type d'affectation :** sans famille *(Le type d'affectation pour les Jeunes Volontaires des Nations Unies est toujours « sans famille »)*
- 3. Titre fonctionnel :** Analyste des Financements Publics-Privés
- 4. Cadre stratégique du Programme VNU :** Jeunesse
- 5. Lieu d'affectation/Pays :** Abidjan
- 6. Durée :** 12 mois
- 7. Date présumée de début d'affectation :** Octobre 2021
- 8. Agence/Institution hôte :** Bureau du Coordonnateur Résident
- 9. Contexte organisationnel /Brève description du Projet**

L'Assemblée générale, dans sa résolution 72/279, a adopté en mai 2018 un ensemble de réformes sans précédent qui visent essentiellement à renforcer le leadership, l'efficacité, l'efficience et la redevabilité du Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD) dans sa mission d'accompagner les pays dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Dans le cadre de cette réforme, entre autres, le Système de Coordonna-

teur Résident a été redynamisé (indépendant, impartial, avec plus de pouvoir et de capacités,) pour mener avec leadership et efficacité le mandat de coordination de l'appui des agences à la réalisation des ODD.

Le Coordonnateur Résident joue également un rôle important dans le développement de partenariats et la mobilisation des ressources auprès du secteur privé pour le financement des Objectifs du Développement Durable (ODD) et du Cadre de Coopération pour le Développement durable (CCDD) de l'Equipe Pays des Nations unies en Côte d'Ivoire. Le secteur privé constitue en effet un puissant acteur susceptible d'apporter des changements transformationnels dans la mise en œuvre de chacun des ODD, notamment dans les domaines des innovations et de la transformation structurelle. C'est dans ce contexte qu'il est envisagé le recrutement d'un VNU International Spécialiste des financements public-privé.

--

Ce poste est à pourvoir au sein du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR) des Nations Unies à Abidjan. Le BCR appuie le Coordonnateur Résident et l'Equipe-pays des Nations unies pour délivrer une réponse coordonnée et harmonisée aux défis du développement de la Côte d'Ivoire. Il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des agences, fonds, programmes et entités résidents et non-résidents, membres de l'Equipe-pays des Nations unies en Côte d'Ivoire. Il entretient des échanges réguliers avec le siège (DCO) et le bureau régional (UNDSG) dont il dépend et intervient, aux côtés du Coordonnateur Résident (RC) et des représentants et personnels des agences, en collaboration avec les autorités gouvernementales et institutionnelles, ainsi qu'avec la société civile. Le titulaire devra collaborer dans le cadre de ses fonctions avec les 15 Agences, Fonds, Entités et Programmes résidents qui font partie du Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD) en Côte d'Ivoire. En dehors du Système des Nations Unies, il sera appelé à travailler avec le Gouvernement, à travers notamment le Comité national de pilotage de Partenariats Public-Privé ainsi que le secteur privé ivoirien, à travers le Patronat (CGECI) qui a pris l'engagement de promouvoir la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) auprès de ses membres.

Supervision, initiation, orientation et devoir de protection des Volontaires des Nations Unies ([Rôles et responsabilités des organisations d'accueil](#))

Les Volontaires des Nations Unies devraient bénéficier du devoir de protection et de diligence de l'entité hôte égal à celui de tout son personnel. L'appui de l'entité hôte au Volontaire des Nations Unies inclut, mais n'est pas limité à :

- Des séances d'information préliminaires sur l'organisation et sur le contexte professionnel y compris la sécurité, les procédures d'urgence, les bonnes pratiques culturelles et l'orientation vers l'environnement local ;
 - Un appui administratif à l'arrivée, y compris l'ouverture de comptes bancaires, les demandes de permis de séjour et autres démarches officielles requises par le gouvernement hôte ou l'entité hôte ;
 - Une orientation, un mentorat et un encadrement adéquats par un superviseur, y compris la provision d'un plan de travail clair et d'une évaluation de performance ;
 - L'accès à l'espace de bureau, aux équipements de bureau, l'appui informatique et à tous les autres systèmes et outils requis pour atteindre les objectifs de l'affectation, y compris une adresse électronique de l'entité hôte ;
 - L'accès aux connaissances institutionnelles, ainsi qu'aux programmes de formation et d'apprentissage de l'entité hôte ;
- L'inclusion du volontaire dans le plan de sécurité ;

- La gestion de ses congés ;
- Des indemnités journalières de subsistance pour les voyages officiels, le cas échéant ;
- Tous les changements apportés à la description de l'affectation entre le recrutement effectif du Volontaire des Nations Unies et son arrivée sur son lieu d'affectation ou pendant l'affectation doivent être officialisés avec le Programme des Volontaires des Nations Unies.

10. Description des tâches :

Sur la base des orientations du Coordonnateur Résident et sous la supervision directe du Chef du Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies en Côte d'Ivoire, le/la Jeune Volontaire des Nations Unies effectuera les tâches suivantes :

1. Aider le SNUD à mobiliser efficacement les ressources et à structurer le financement des projets, en mettant l'accent sur les partenariats publics-privés ;
2. Appuyer l'exercice de cartographie des partenaires du secteur privé existants en vue de réaliser des concertations qui permettront d'identifier leur priorités, les modalités de leur participation, leurs besoins et difficultés pour accompagner ou s'engager pour les ODD ;
3. Contribuer aux activités visant à mieux faire connaître et comprendre au secteur privé la nature et la portée des objectifs de développement durable, ainsi que les modalités selon lesquelles elles pourraient collaborer à leur réalisation ;
4. Contribuer aux activités de plaidoyer à l'endroit des entreprises du secteur privé pour le financement de projets spécifiques concourant à accélérer la réalisation des ODD ;
5. Collaborer avec les Agences et autres partenaires dans la mise en oeuvre de la stratégie de mobilisation des ressources auprès du secteur privé pour le financement des ODD et du CCDD ;
6. Contribuer aux efforts du SNUD pour renforcer l'engagement et la participation du secteur privé en tant qu'acteur de développement et encourager le secteur privé à respecter les normes pour le développement durable.

En plus de ce qui précède, les Jeunes Volontaires des Nations Unies sont encouragés à :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation.
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

11. Résultats attendus :

- Des projets de partenariats publics-privés dans le cadre de la réalisation des ODD et du CCDD 2021-2025 sont identifiés ;
- Une cartographie des partenaires du secteur privé existants susceptibles de s'engager pour les ODD ou d'accompagner la mise en œuvre du CCDD est établie ;
- Le secteur privé a une meilleure connaissance de la nature et de la portée des objectifs de développement durable, ainsi que des modalités selon lesquelles elles pourraient collaborer à leur réalisation ;
- Des ressources sont mobilisées auprès du secteur privé pour le financement des ODD et du CCDD conformément aux objectifs fixés ;
- La perspective de l'âge, du sexe et de la diversité (AGD) est systématiquement appliquée, intégrée et documentée dans toutes les activités tout au long de l'affectation.
- Un rapport des réalisations dans le domaine du volontariat pour la paix et le développement pendant l'affectation, comme par exemple le nombre de volontaires mobilisés, la participation aux activités et la contribution au développement des capacités.

12. Qualifications/compétences requises :

- De formation supérieure (Master-1) en sciences sociales, de la gestion, de l'administration, le candidat devrait avoir une connaissance en montage de projets et en négociation de financement
- Expérience professionnelle ne dépassant pas 2 ans
- Motivation à contribuer à la paix et au développement et à servir les autres ;
- Bonnes compétences interpersonnelles, bonnes compétences en matière de réseautage (networking) et de communication ;
- Volonté à contribuer au travail en tant que membre d'une équipe ;
- Flexibilité et ouverture à l'apprentissage et aux nouvelles expériences ;
- Respect de la diversité et adaptabilité aux autres cultures, environnements et conditions de vie ;
- Une expérience en tant que volontaire et/ou l'expérience d'autres cultures, (par exemple: études, travail en tant que volontaire, stage) seront sérieusement prises en compte ;
- Connaissances en informatique (i.e. Word, Excel, PowerPoint, médias sociaux et autres).
- La phrase suivante devra être ajoutée à tous les DoA pour les besoins de la publication "Les Jeunes Volontaires des Nations Unies doivent avoir entre 18 et 29 ans pendant toute la durée de leur affectation".

13. Attentes en matière d'apprentissage

L'apprentissage et le développement personnel constituent des éléments importants de l'affectation du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies et se dérouleront au début, pendant et après l'affectation. En situation idéale, offrir diverses opportunités d'apprentissage et de développement personnel contribuera à renforcer les aptitudes et compétences, améliorer la qualité de l'expérience de volontariat et permettra au volontaire d'avoir une grande motivation.

Les éléments d'apprentissage du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies incluent le développement des :

- Aptitudes professionnelles : y compris les compétences spécifiques et la réflexion sur les aptitudes nécessaires à l'affectation ; les aptitudes acquises au travail telles que la ges-

tion du temps, la résolution des problèmes, l'esprit d'équipe; et la préparation à l'après affectation comme la structuration d'un CV, les aptitudes pour les entretiens d'embauche, la recherche du travail ou d'autres formes d'occupation

- Aptitudes interpersonnelles : y compris les aptitudes de communication et d'écoute; la sensibilité multiculturelle et les compétences culturelles; et la gestion des conflits et du stress.
- Aptitudes liées au volontariat: y compris le leadership, la responsabilité civile; et l'engagement et la participation active.

Au-delà des opportunités d'apprentissage fournies par le programme VNU, il est attendu des agences hôtes qu'elles soutiennent le développement des connaissances et de la capacité dans les domaines techniques pertinents pour l'affectation du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies. Il est aussi attendu des agences hôtes qu'elles fournissent, à leurs frais, aux Jeunes Volontaires des Nations Unies la même opportunité de participer aux cours et ateliers de formation qu'elles offrent à leur personnel.

14. Langue(s) Bonne maîtrise de la langue française écrit/parlé

15. Conditions de vie :

Pays d'Afrique de l'Ouest, d'une superficie de 322 000 km², la République de Côte d'Ivoire est limitée au nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'est par le Ghana, à l'ouest par la Guinée et le Liberia. Sa façade maritime, au sud, borde l'océan Atlantique sur 550 km. La Côte d'Ivoire compte environ 14,7 millions d'habitants dont 3 millions au moins de travailleurs immigrés en provenance des pays voisins (Burkina Faso, Mali, Ghana, Guinée...) établis dans le pays avec leurs familles. On distingue une soixantaine d'ethnies qui font partie de quatre grands groupes : les Voltaïques, dont les Sénoufos (15%); les Mandé dont les Malinkés (11%) ; les Akans dont les Baoulés (23%) ; et les Krou.

Après quelques années difficiles ponctuées par des crises successives, la Côte d'Ivoire est devenue un pays où il fait bon vivre. Néanmoins, dans le contexte des attentats de Bamako, Ouagadougou et Grand-Bassam, il convient de tenir compte de la menace terroriste régionale sur les pays d'Afrique de l'ouest, y compris la Côte d'Ivoire. Les crimes et délits demeurent à un niveau raisonnable par rapport à beaucoup d'autres grandes capitales.

Les agressions sont principalement orientées contre les biens. La Côte d'Ivoire est sur une bonne dynamique depuis la fin de la crise post-électorale (avril 2011). La croissance est de retour

(9,8% en 2012 et 8,7% en 2013, 8% en 2014 et 8,4% en 2015, 7,8% en 2016, 7,8% en 2017 après une récession de 5% du PIB en 2011) sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs d'activité ainsi que du dynamisme progressif du secteur privé. La croissance du PIB devrait atteindre 8% en 201 selon les prévisions de la Banque Mondiale. Les autorités ivoiriennes ont un ambitieux programme d'investissements visant à faire accéder le pays au rang d'économie émergente en 2020, et à continuer de réduire le taux de pauvreté. En dépit de ce contexte favorable et des efforts des autorités ivoiriennes unanimement salués par la communauté financière internationale, la Côte d'Ivoire doit relever de nombreux défis, notamment dans le domaine de la lutte contre la corruption et de l'amélioration de l'environnement des affaires, afin de retrouver pleinement son statut de moteur de la croissance économique régionale. Une meilleure redistribution de la croissance est également nécessaire pour l'amélioration durable des indices de développement.

Le poste est basé à Abidjan où les conditions de vie sont acceptables et le climat social est apparemment calme. Cependant, il est nécessaire que tous les Volontaires des Nations Unies se familiarisent avec les directives de sécurité et de la situation à l'arrivée dans le pays.

L'Unité d'appui du programme VNU au PNUD réserve un logement temporaire pour les deux premières nuits aux frais du Volontaire des Nations Unies qui peut être prolongé ou non à la discrétion du Volontaire jusqu'à l'obtention d'un logement permanent. Alternativement, les VNU pourraient opter pour la co-location et partager un logement, qui doit se conformer aux normes de l'ONU en matière de sécurité résidentielle (MORSS).

Les Volontaires des Nations Unies doivent être conscients qu'ils sont exposés à un certain nombre de maladies tropicales. La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour entrer en Côte d'Ivoire. Les autres vaccinations obligatoires sont l'hépatite A, B, le tétanos, qui sont disponibles gratuitement aux services médicaux à Abidjan. Tous les Volontaires des Nations Unies, ont un accès 24/24 heures à une clinique de services médicaux.

La Côte d'Ivoire dispose d'un climat chaud et humide. Abidjan a une température élevée (25 - 35 degrés Celsius) et une humidité élevée, qui peut avoir un impact sur les conditions de travail. Il est donc conseillé d'apporter des vêtements légers.

Les réseaux téléphoniques sont relativement bons même à l'intérieur du pays. Diverses entreprises de téléphonie mobile travaillent en Côte d'Ivoire. Les cartes SIM sont disponibles à l'aéroport ou dans les centres commerciaux.

16. Conditions de Service :

La durée de votre affectation est de 12 mois.

Le/la volontaire reçoit une indemnité de subsistance des Volontaires (VLA) par mois, versée à la fin de chaque mois pour couvrir le frais de logement, les charges locatives (eau, électricité, gaz), les frais de transport, les frais de communication et les autres besoins de base. La VLA se calcule en appliquant l'indice de l'ajustement de poste (PAM) au taux de base du VLA 1.346 \$EU. Le taux de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au lieu d'affectation/pays et varie en fonction du coût de la vie. Cette méthode permet de s'assurer que les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable à tous les lieux d'affectation indépendamment des fluctuations du coût de la vie. Le PAM est établi par la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (<http://icsc.un.org>). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 54,6%, alors le VLA pour ce mois sera \$2.081 (eg. 1.346 \$EU X 1,546).

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation à un autre lieu d'affectation.

Pendant leur affectation, les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance-vie qui couvre également les situations d'invalidité permanente.



Ils/elles reçoivent le billet d'avion pour le voyage d'affectation. Ils/elles ont droit aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux per diem pour les missions officielles aux taux établis par l'ONU. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.